



QUOI ?

Des coquilles vides en bon état. N'en ramassez pas plus de 10 par lieu de récolte.



OÙ ?

Partout en Valais : forêts, jardins, villes, prairies, berges, marais, falaises, etc. Attention : dans les sites protégés, respectez les règles en vigueur.



QUAND ?

Jusqu'au 31 décembre 2022



COMMENT ?

1. Nettoyer les coquilles à l'eau, si besoin avec une brosse douce.
2. Les placer dans une boîte rigide avec indication du lieu précis (adresse et/ou coordonnées) et date de trouvaille. Si vous souhaitez connaître la détermination de vos coquilles, ajoutez votre nom et votre adresse mail ou postale.
3. Les transmettre par poste ou en mains propres à l'accueil du Musée: **Musée de la nature, Rue des Châteaux 12, 1950 Sion**. Ou durant les journées thématiques du 18.05.2022 ou du 04.09.2022 www.musees-valais.ch

EN SAVOIR PLUS :
valais.nosvoisinssauvages.ch

